



Pierre CHÂTEL

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Montpellier

Je tenais à remercier Madame le Bâtonnier Nathalie BARBIER qui m'a demandé de rédiger, et j'y ai été très sensible, un article relatif à l'expérience du Barreau de Montpellier dans le cadre du partenariat PME / PMI Droit des Entreprises.

En effet, les échanges et la communication de nos expériences respectives ne peuvent qu'enrichir notre profession et améliorer notre mode d'exercice.

J'ai, dès le début de mon mandat, axé un des modes de communication vers l'entreprise, en précisant que nous avons les mêmes fondements de l'action : anticiper, communiquer et satisfaire notre clientèle.

Je pense que nous partageons avec le monde de l'entreprise, bien des valeurs, à commencer par le goût de l'efficacité et celui de la précision.

Le thème de communication a donc été :

« Nous avons besoin les uns des autres parce que nous sommes des professionnels responsables ».

J'ai communiqué à partir d'un support presse l'Hérault Juridique et Economique, d'articles parus dans le quotidien Midi Libre ainsi que sur les chaînes de télévision locales FR 3 et 7 LTV.

C'est sur ces bases que nous avons décliné diverses manifestations depuis le début de mon mandat, grâce à l'implication des membres de mon Conseil de l'Ordre, de mes délégués et en m'appuyant sur un partenariat étroit avec les syndicats professionnels et la Faculté de Droit.

ACTIONS REALISEES :

1) Un colloque organisé le 29 mars 2007 en commun avec l'ACE sur le thème de la fraude sociale soulignant le rôle clef du partenariat entre les acteurs concernés pour lutter efficacement contre ce phénomène.

Il s'agissait d'une séance de travail avec des dirigeants de PME / PMI pour mieux échanger et mieux comprendre les points de vue respectifs des intervenants et en conséquence affiner chacun sa propre approche.

Le colloque s'est organisé autour de trois thèmes :

- La montée en puissance de systèmes organisés qu'il faut dénoncer,
- Les organismes sociaux partenaires dans la lutte,
- La mobilisation contre le travail dissimulé qui est une variante de la fraude sociale.

En même temps que l'intervention de nos Confrères sur la Tribune, nous avons invité à témoigner :

- des Chefs d'entreprises,
- le Directeur de la CRAM,
- le Médecin Conseil Chef de Service de la Direction Régionale du Service Médical Languedoc Roussillon
- le Sous Directeur de la régulation à la CPAM
- la Directrice Adjointe de l'ASSEDIC
- et le Responsable juridique de l'UNEDIC AGS

Les participants ont échangé au cours du débat avec la salle composée de dirigeants PME / PMI.

2) Organisation le 19 octobre 2007 de la première Rentrée Economique Avocats et Chefs d'entreprise de Montpellier.

A l'image et à l'exemple du Barreau de Grenoble, j'ai souhaité que ce face à face soit fructueux, le thème était « Mieux se connaître au présent pour plus et mieux collaborer dans l'avenir ».

Deux tables rondes étaient organisées face à un parterre de représentants de PME et de PMI :

- La première sur : « Le Droit source de gain et d'économie de temps pour l'entreprise »,
- La seconde : « Les vertus de la prévention pour enrayer les difficultés ».

Le débat a été direct et concret

avec la salle.

Le témoignage de Chefs d'entreprises à la Tribune a également été porteur.

3) Nous avons organisé le 29 mars 2008 avec la CNA et la Faculté de Droit, une conférence dont le thème était « Les Femmes et l'Action » et au cours de laquelle les femmes Chefs d'entreprises se sont exprimées pour faire part de leur expérience et de leurs attentes devant un parterre d'étudiants, d'avocats et de Chefs d'entreprises.

4) Avec le Club Avocats et Entreprises, nous affirmons notre présence sur le pourtour Montpelliérain.

ACTIONS EN DEVENIR :

Dans les projets à venir, j'ai souhaité impliquer le Barreau dans diverses manifestations qui reprenaient les thèmes précédents et qui prospectaient sur des champs nouveaux.

- Nous devons donc participer en tant qu'Institution le 8 octobre 2008 **au colloque sur l'Interprofessionnalité** organisé par les experts comptables à l'occasion de leur Assemblée Générale.

Ce colloque est pour nous un moyen de démontrer notre synergie.

- Nous avons signé un accord de partenariat avec une chaîne de télévision locale 7 LTV et une fois par mois, deux Confrères interviennent sur des sujets précis, deux thèmes ont été réservés pour le Droit de l'entreprise et de la création d'entreprise.

- Nous participerons le 14 novembre 2008 au **Forum de la création et de la transmission d'Entreprises en qualité de partenaires avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.**

Nous y tiendrons un stand d'information, de consultation et de conférence et deux innovations : un espace conseil professionnel dédié aux futurs créateurs d'entreprises ainsi qu'un espace conseil pour les nouveaux créateurs d'entreprises afin d'évoquer avec eux le bilan d'une première année d'installation.

Dans la semaine du 17 au 21 novembre 2008, Semaine des Avocats et du Droit organisée par

le CNB, nous organiserons des permanences téléphoniques et notre **deuxième Rentrée Economique** du Barreau dont le sujet sera certainement l'Audit d'entreprises.

- Nous entretenons également un **partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier : Montpellier Méditerranée Métropole** et nous allons organiser des soirées « **Montpellier Prospective** » s'adressant à un public PME / PMI qui ont pour objet d'apporter aux entrepreneurs présents, les informations synthétiques et des témoignages de Chefs d'entreprises ayant des expériences à communiquer sur le sujet choisi :

Trois thèmes ont été retenus :

- le statut du créateur d'entreprise,
- les nouvelles données dans la gestion du personnel,
- les règles applicables en matière de signe distinctif et d'image spécialement au regard de l'usage d'Internet.

Ces manifestations prévues sur une durée de deux heures et axées sur l'information, le conseil et la prévention.

- Nous allons enfin organiser le 12 décembre 2008, une journée à thème « **L'Entreprise et les Droits Humains** » en partenariat avec l'Ecole de Formation des Avocats du centre Sud, l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Montpellier et l'Association des Avocats conseils en entreprise et la Faculté de Droit à l'occasion du 60ème Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Toutes ces actions menées par le Barreau ont bien sûr pour projet de faire mieux connaître l'Ordre des Avocats et le rôle actif que nous pouvons jouer dans la cité, mais également, nous participons par là, comme vecteur de citoyenneté à la mise en relation et en synergie des dirigeants des PME et des PMI.